

La colonne de beauté
dirigée par
Cousine Blanche
Diplômée de l'Université de Beauté
de Paris



VOS LEVRES SONT-ELLES BELLES?

Je sais que nos grand'mères eussent été scandalisées si on s'était avisé d'employer devant elles du "lipstick", le traditionnel comprimé de pommade qu'on trouve aujourd'hui dans le sac à main de toutes les femmes. Pourquoi s'il est un endroit où l'usage du "lipstick" s'impose, c'est bien dans la partie nord-est du continent américain, à cause des brusques changements de température et des grands vents qui nous arrivent de l'Atlantique. Car s'il est bien vrai que le "lipstick" nous permet de dessiner sur nos lèvres un parfait arc d'Eros—"cupid's bow" en anglais—le principal rôle de cette pommade solidifiée est de protéger les lèvres contre des craquelures douloureuses et vilaines à voir, car dans notre climat, on a tendance à avoir les lèvres sèches.

Malheureusement, peu de femmes savent comment appliquer leur "lipstick"—il n'y a qu'à voir les écarlates sur les tasses et verres pour s'en rendre compte.

Voici comment vous devez procéder. Tout d'abord, si vos lèvres sont plutôt sèches, dès le lever vous devez leur appliquer une mince couche de crème onctueuse—celle dont vous vous serez comme vanishing. Laissez cette crème en place pendant que vous vous habillez puis enlevez-en le surplus avec une serviette ordinaire ou en papier. Appliquez ensuite une généreuse quantité de poudre sur la bouche et après une ou deux secondes, enlevez cette poudre avec une brosse à teint (toutes les pharmacies en vendent) ou avec un linge doux au toucher. Puis, appliquez une couche plutôt épaisse de "lipstick" et laissez-le se fixer pendant cinq minutes, pressez ensuite solidement—sans frotter—sur la surface de la bouche, une serviette en papier doux. C'est, me direz-vous, bien des "chichis". Peut-être mais la beauté est à ce prix... et vous n'aurez pas une bouche d'un écarlate éclatant dont l'apparence est tellement artificielle qu'elle est plus laide que jolie.

Il est des femmes qui n'arrivent pas à se faire une bouche parfaite avec leur "lipstick", soit que leurs lèvres soient déformées ou que leur bouche soit anormalement petite ou grande. Pour celles-ci il existe des "stencils" en métal qui permettent à toute femme, quelle que soit la forme réelle de sa bouche, d'appliquer son "lipstick" de façon à ce que ses lèvres forment un parfait arc d'Eros. Si vous ne savez où vous en procurer, je serai enchantée de vous renseigner.

N'hésitez pas à me soumettre vos problèmes de beauté. Le fait de m'écrire ne vous oblige en rien puisque d'après l'entente qui me lie à votre journal, je dois renseigner toutes les lectrices qui s'adressent à moi relativement à leurs petits et graves problèmes de beauté. Donc, n'hésitez pas à m'écrire. Je vous rappelle que j'ai préparé à votre intention toute une série de feuillets sur les principaux soins de beauté, que je suis heureuse d'envoyer à celles qui m'en font la demande accompagnée d'un timbre de 3c. pour chaque feuillet désiré. Ces feuillets traitent des soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, de la maigreur, de la graisse trop abondante, du développement normal du buste, de l'enlèvement des enlaidissants poils follets, de la transpiration excessive, des poids et mesures normaux.

Adressez simplement votre demande à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. Et surtout, pas de fausse honte... Je suis votre confidente, votre amie, sachez-le bien.

Cousine Blanche

L'HEROISME DE NOS MERES ET DE NOS EPOUSES

Cornélie, fille de Scipion le premier Africain et mère des Gracques, était une dame romaine qui mourut plus d'un siècle avant la venue du Christ. Bien que son souvenir remonte à une époque aussi reculée de l'histoire, elle est restée le type de la mère élevant ses enfants dans l'amour de la patrie et le respect du devoir.

Ses deux fils, Tiberius et Caius Gracchus, suivant les enseignements qu'elle leur avait donnés, furent tous deux tribuns de la plèbe et proposèrent les lois agraires romaines, lois démocratiques destinées à empêcher l'accaparement des terres par les riches. Leur croisade suscita la colère des tyrans qui essayèrent de faire taire les Gracques par les promesses d'abord, puis par les menaces. Mais les tribuns continuèrent la lutte et périrent tous deux dans des émeutes. Après leur mort, les mesures qu'ils avaient prononcées furent finalement adoptées et Rome trouva deux héros dans les fils que Cornélie avait perdus pour en avoir fait des hommes.

Pourtant cette femme ne manquait pas de tendresse à l'égard de ses fils. Un épisode de sa vie, en particulier, est resté célèbre. Un jour, alors que les Gracques étaient tout jeunes, une patriote très riche et couverte de bijoux rendait visite à Cornélie. A cette parvenue qui faisait étalage de ses joyaux, Cornélie déclara qu'elle avait deux bijoux d'une valeur inestimable qui surpassaient en beauté tout ce qu'on pouvait voir à Rome. La dame demanda à Cornélie de les lui montrer. Faisant venir à elle ses deux fils, Cornélie répondit simplement: "Les

voici!"

Cette mère dévouée était cependant la fille de Scipion, le conquérant de Carthage, et lorsque la voie du devoir sur lequel elle avait dirigé ses fils devint dangereuse et ardue, elle ne les en détourna pas mais plutôt les engagea à continuer sur le chemin de l'honneur.

L'histoire de Cornélie et des Gracques a été souvent racontée mais il est opportun, au moment où notre pays menacé fait appel à des volontaires pour le défendre, de comparer son héroïsme à celui de nos mères, de nos épouses et de nos fiancées.

Des tyrans, beaucoup plus dangereux que ceux qui terrorisaient Rome au temps des Gracques, ont déjà conquis l'Europe et veulent, comme le disait l'autre soir le président Roosevelt qui est certainement placé pour le savoir, "étendre leur domination aux Etats-Unis et au Dominion du Canada". La patrie est en danger et demande à ses fils de venir volontairement grossir les rangs de ceux qui déjà nous défendent en première ligne, sur le bastion des Iles britanniques. Grâce à la résistance anglaise, le combat ne se livre pas à Montréal ou à Québec, mais il faut tout de même aller prêter main-forte aux Britanniques, deux fois moins nombreux que les Allemands, dans cette guerre qui est la nôtre autant que la leur.

Une mère, une épouse ne serait ni une mère, ni une épouse si son coeur ne se serrait pas

ACHETEZ LES PEINTURES RAMSAY

en voyant partir son fils ou son mari pour la guerre. Mais les femmes canadiennes, profondément religieuses et imbuées de l'amour de la patrie, sont fortes et savent cacher leur douleur. Elles savent sourire sur le quai de la gare lorsque le train emportant leurs gars s'ébranle et part vers l'avenir. Elles diminuent la distance qui les sépare en leur écrivant souvent et en leur envoyant souvent aussi des tricots, des cigarettes et toutes ces choses qui font tant plaisir au soldat lorsque sa section se réunit pour la distribution des colis.

Sachant qu'ils sont munis des meilleures armes que notre industrie peut produire et qu'ils vont livrer la lutte à des gens qui voudraient à tout jamais détruire la feuille en enrégimentant les jeunes, pour ainsi dire, dès leur naissance—les femmes canadiennes se sont montrées dignes de Cornélie et ont offert à la Patrie, lorsque le moment est venu, leurs bijoux les plus précieux.

Une chose que nos femmes possèdent et que Cornélie n'avait pas, cependant, c'est la faculté de prier le vrai Dieu. Un jeune enseigne de vaisseau de la marine canadienne qui a passé l'hiver sur un croiseur auxiliaire employé à des patrouilles dangereuses, écrivait récemment à sa mère: "Il semble que les prières et les chapelets que vous récitez pour moi, tous les soirs en famille, ont porté fruit. Chaque fois que nous

QUEBEC ET LA GUERRE

N. B.—Ci-dessous la traduction d'un article publié dans le "Vancouver Sun" le mois dernier.

Le récent discours du cardinal Villeneuve à Toronto est un autre témoignage de l'entier appui donné par la province de Québec à l'effort de guerre. Ce prince de l'Eglise catholique qui exerce une si grande influence sur les Canadiens français, nie en termes vigoureux la légende qui voudrait qu'une partie importante de la population québécoise désire s'isoler du reste du Canada. Il bénit notre effort de guerre en Ontario tout comme il a donné sa bénédiction et célébré une Messe pour la Victoire dans Québec. Et il parle avec une si grande autorité spirituelle que l'on peut voir en lui le porte-parole de son peuple.

La participation de la province de Québec ne se résume pas d'ailleurs à des discours.

avons vogué en eaux dangereuses, infestées de sous-marins ennemis, un brouillard épais nous a protégés."

Ce sont nos femmes, nos mères, nos épouses qui peuvent le mieux intercéder pour nous auprès du Dieu des combats.

Il existe des faits et des chiffres, des hommes et des femmes, des usines, des canons, de la production enfin; et il serait bon que tous les Canadiens s'en rendent compte.

Au cours de la dernière guerre, que Québec ne considéra jamais comme la sienne, moins de 20,000 Canadiens-français s'enrôlèrent dans l'armée canadienne de 500,000 hommes. Au début de cette année, l'effectif total de nos armées de terre, de mer et de l'air était de 229,700 hommes. Là-dessus la part de Québec a été de 42,650 hommes, et, de plus, de nombreux Canadiens français de l'Ontario et des autres provinces se sont enrôlés. Au moins 50,000 Canadiens-français portaient l'uniforme en janvier et leur nombre a augmenté depuis.

Ainsi Québec a donné jusqu'ici trois fois plus d'hommes au pays qu'il ne le fit lors de la première guerre, bien que l'enrôlement total au Canada soit encore la moitié de ce qu'il était en 1918. Voilà des chiffres remarquables. Comme le disait M. Leonard Brockington dans un discours prononcé récemment aux Etats-Unis, un des faits saillants de cette guerre est que cette race qui n'est rattachée à la Grande-Bretagne ni par le sang ni par les sentiments, qui n'a pas de liens avec la France depuis 1763, a accepté cette guerre parce qu'elle voyait clairement qu'il y allait de son avenir, de ses libertés et de son

LES PÊCHEURS PRÉFÈRENT..



La RÉELLE SAVEUR de HOLLANDE du

GIN de KUYPER

Le gin de Hollande qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 ONCES.	26 ONCES.	40 ONCES.
\$1.05	\$2.40	\$3.45

Distributeur et importateur au Canada sous la surveillance directe de 122F-41 John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

CE PRODUIT SE RECOMMANDE D'UNE EXPÉRIENCE DE 245 ANS

MAISON FONDÉE EN L'AN 1693

AIDEZ À LA VICTOIRE... ACHETEZ LES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

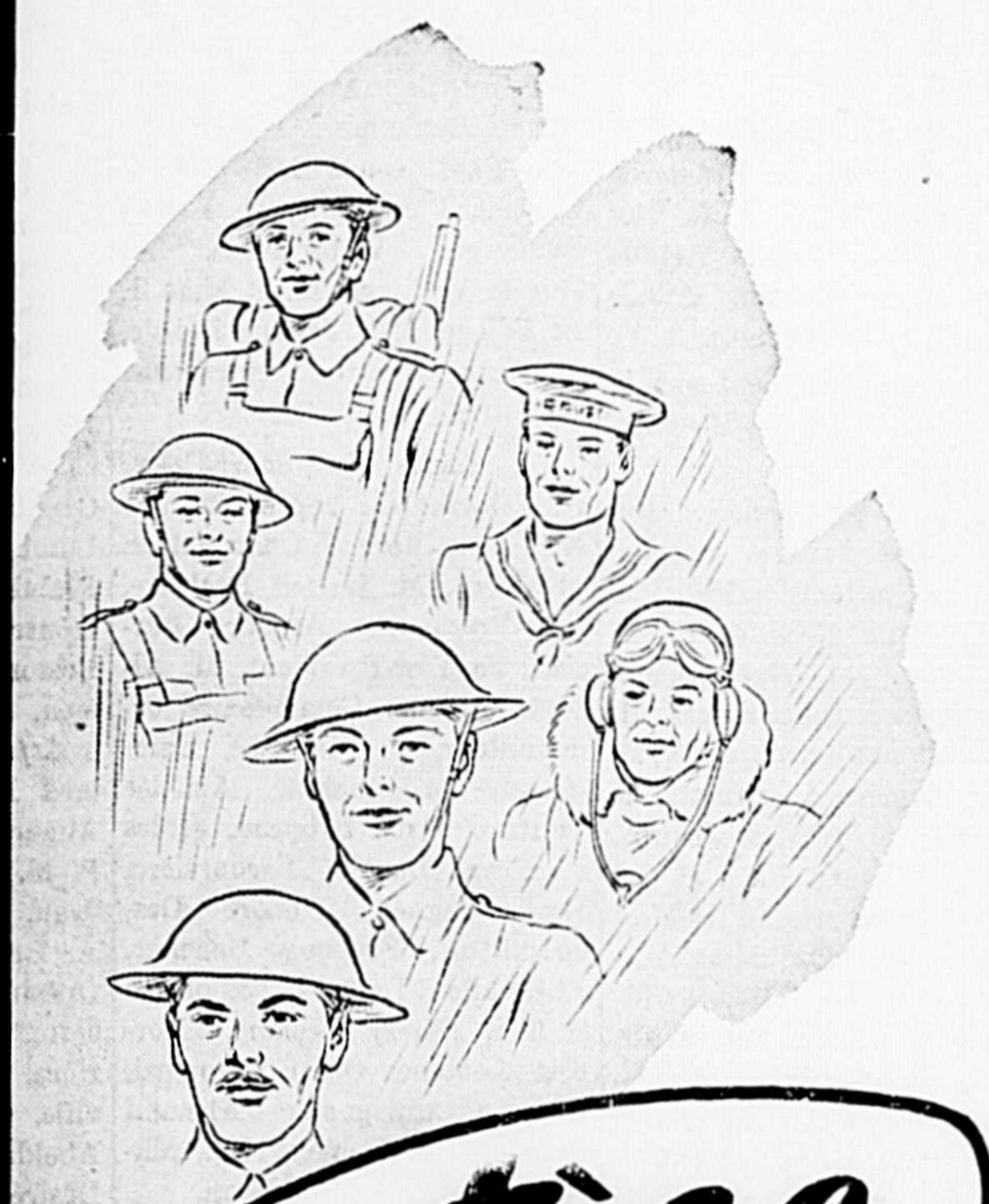
mode de vie.

D'autres régions du Commonwealth se battent pour la Grande-Bretagne parce qu'elles sont britanniques. Les Etats-Unis sont encore britanniques par la langue et le sang. Mais le Canada français se bat parce qu'il voit dans le péril de la Grande-Bretagne celui de la liberté partout, même dans la province de Québec.

POUSSINS "BRAY"

Un troupeau de poulets BRAY partis sera plus que bienvenue lorsque vous aurez besoin d'oeufs à bonne heure. Livraison immédiate de Leghorns éclos en Mai ou de bonnes poulettes de juin. Commandez vos poussins pour l'été dès maintenant. Voyez: J. H. RONDEAU, Ste-Elisabeth; JOS. ROBIDOUX, Kingsley Falls; Maurice LEVEILLE, Aston Jet.; OMER NADEAU, Victoriaville.

SOUSCRIVONS GENEREUSEMENT A L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE 1941



"Dieu protège nos soldats"

La vieille grand'mère a subi bien des épreuves. Les soucis ont ridé son front. Mais elle ne s'est jamais abandonnée au découragement.

Elle prie avec ferveur pour nos soldats, pour nos aviateurs, pour nos marins.

Elle a une confiance inébranlable dans la force de nos armes et dans la bravoure de nos combattants. Sa confiance s'appuie sur sa foi en l'intervention divine. Elle en a eu tant de preuves pendant sa longue existence!

Elle sait que Dieu suscite, quand il en est besoin, des hommes au coeur vaillant, et que, si nous passons maintenant par l'épreuve de la souffrance, nous triompherons demain dans la paix, la justice et la charité.

Prions avec nos grand'mères. Demandons à Dieu de sauver nos libertés, de protéger nos foyers, de sauvegarder l'avenir de nos enfants.

À l'arme de la prière, joignons celle de notre argent. Achetons des Obligations de la Victoire.

Comité National de l'Emprunt de la Victoire 1941, Ottawa, Canada.



Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fidélité de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

Depuis quelques jours, à la suite d'une accentuation dans la demande, notamment pour fins d'entreposage, et d'une offre modérée, notre marché au beurre continua à faire preuve d'une forte activité et les cotes subirent une autre avance assez appréciable. Au cours de la matinée de lundi, le 2 juin 1941, les prix du beurre frais No. 1 pasteurisé, au gros, variaient de 31 1/4 à 31 3/4c. la livre.

FROMAGE

Le contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et notre Gouvernement Canadien permet une distribution régulière et les prix sont stables.

VOLAILLES VIVANTES

Poules: La demande demeure assez active pour absorber régulièrement les arrivages et soutenir les prix stables. Poulets à griller: Les arrivages sont assez abondants. La demande est bonne et les prix stationnaires.

Poulets à rôti: Les arrivages sont encore limités et les prix stables.

VOLAILLES ABATTUES

Poules: La demande est bonne et les prix stationnaires.

OEUFs

Montréal et Québec: Avec une légère diminution d'arrivages et une demande plus active, ce marché s'est raffermi et une avance fut enregistrée dans les prix.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: Légers arrivages. Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec: Marché ferme et les prix ont tendance à se raffermir quelque peu.

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus 20 1/2c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 18 1/2c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 16 1/2c.
Coqs 14c.

POULETS "A ROTIR"

A—4 1/2 lbs jusqu'à 5 lbs 26c.
B—3 1/2 lbs jusqu'à 4 1/2 lbs 24c.
C—3 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 22c.

POULETS VIVANTS "A Griller"

Gris et Rouges
A—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 23 1/2c.
B—1 1/2 lb jusqu'à 2 lbs 21 1/2c.
C—1 lb jusqu'à 1 1/2 lb 19 1/2c.

Blancs

A—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 20 1/2c.
B—1 1/2 lb jusqu'à 2 lbs 18 1/2c.
C—1 lb jusqu'à 1 1/2 lb 16 1/2c.

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus, la livre 11c.
N. B.—Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFs

A—Gros 25 1/4c.
A—Moyens 23c.
B 21c.
A—Poulettes 20c.
C 18 1/4c.

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)

Bons 11 1/2c.
Moyens 10c.
Communs 8 1/2c.

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial—5 lbs et plus 22 1/2c.
A—5 lbs et plus 21 1/2c.
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20 1/2c.
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 19 1/2c.
B—5 lbs et plus 18 1/2c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17 1/2c.
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 16 1/2c.
C—5 lbs et plus 15 1/2c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 14 1/2c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 13 1/2c.

BEURRE FRAIS

No. 1 Pasteurisé 30-7/16c.
No. 1 non pasteurisé 29-15/16c.
No. 2 29-7/16c.

FROMAGE Blanc

No. 1 14 1/2c.
No. 2 14 1/4c.
No. 3 13 3/4c.

N. B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 2 juin, 1941 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, limitée.

Limitée.

BI (135-175) (Bacons) Prix de base. Vendus vivants. Nourris et abrevés, 10.00. Par camions, 10.25. Traies, 6-7.50c. Vendus abattus, 13.25c. A ou Select (140-170 lbs)

RABAIS: B2 (125-135 lbs), 50c. B3 (176-185 lbs), \$1.50. C1 et C2 (120-175 lbs), \$1.00. C3 (176-185 lbs), \$2.00. D1 et D2 (120-175 lbs) \$1.50. D3 (176-185 lbs), \$2.50. Légers 119 lbs et moins, \$1.50. Moins de 100 lbs, \$2.00. Pesants (186-205 lbs) \$3.00. Extra pesants (206-220 lbs) \$2.50 le 100.

Extra Pesants, 220 et plus: \$3.00 du 100. Demi-castrats: Coupe de \$4.00 par tête. Meurtris: Coupe de \$2.00 par tête.

VEAUX DE LAIT

Choix 10.50-11.00 Bon 9.50-10.00 Moyen 8.00-8.50 Commun 6.50-7.50 D'herbe 4.00-5.00

BOUVILLONS

Choix 9.00-9.25 Bon 8.75-9.25 Moyen 7.75-8.50 Commun 5.50-7.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Bons 12.00 Moyens 10.00

MOUTONS

Bon 6.00-6.50 Commun 4.00-4.50

TAURES

Choix 8.00-8.50 (Type à boucherie) Bonne 7.25-7.75 Moyenne 6.00-7.00 Commune 4.00-5.00

VACHES

Choix 6.75-7.25 (Type à boucherie) Bonne 6.00-6.50 Moyenne 5.00-5.75 Commune 4.50-5.00 Très Com. 3.50-4.00

TAUREAUX

Choix 7.00-7.50 (Type à boucherie) Bon 6.25-6.75 Moyen 5.50-6.00 Commun 4.50-5.00

QUALITES DE LA RACE A BOUCHERIE "SHORTHORN"

Après avoir cité la causerie de M. M. Crawford, sur les caractéristiques des bovins "Aberdeen" au mois de mars, nous avons reçu plusieurs commentaires au sujet de l'opportunité de la publication de cet article, étant donné que les animaux Angus sont très peu répandus dans notre province, tandis que d'autres races à boucherie sont beaucoup plus populaires. Un ami, qui occupe un poste important au Ministère de l'Agriculture à Ottawa, m'a fait des représentations à une couple de reprises pour m'inciter à parler de la race "Shorthorn" qui est assez en faveur auprès des éleveurs québécois. D'autres m'ont dit que je m'exposais à des représailles en publiant un article dans lequel on disait tant de bien de la race "Aberdeen Angus". Pour mettre tout le monde d'accord, pour répondre au désir de plusieurs et aussi pour rendre justice aux éleveurs de Shorthorn, j'énumère les principales qualités de cette importante race de boucherie.

Au fur et mesure que la civilisation s'est développée, les bêtes à cornes se sont aussi améliorées, et nous constatons que les meilleurs bovins se rencontrent dans les pays où le niveau de la vie est le plus élevé. En Argentine, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et dans les autres parties de l'empire, ainsi que dans la plupart des pays démocratiques, la race Shorthorn domine parmi les animaux à boucherie et est en même temps la plus répandue. Elle a contribué pour beaucoup, et plus que bien d'autres races, à la formation des espèces bovines que nous connaissons aujourd'hui et qui ont atteint par son entremise le degré actuel de perfectionnement. Ce développement a été atteint grâce à l'usage de reproducteurs Shorthorn dans les troupeaux de vaches indigènes et encore aujourd'hui, quand on fait des croisements, c'est le plus souvent aux taureaux Shorthorn que l'on recourt. La race Shorthorn s'est toujours fait remarquer par sa douceur, sa facilité d'entretien et sa docilité. Elle s'adapte aussi facilement aux différentes conditions de climat. C'est pour-quoi elle s'est répandue dans un aussi grand nombre de pays. En un mot, c'est une race qui répond bien aux besoins du cultivateur ordinaire, et voici pourquoi: D'abord, les femelles donnent passablement de lait et on peut ensuite les engraisser rapidement pour la boucherie. Les veaux se préparent bien pour le marché et on peut les vendre comme veaux de lait à 6 ou 7 semaines, ou comme "baby bees", après avoir été engraisés au grain et lorsqu'ils ont atteint le poids requis. Enfin, ces animaux peuvent servir à la production laitière et à celle du bœuf.

M. A.-J. Clark, président du Club Shorthorn du Manitoba, disait récemment à la radio, au poste CJGX de Yorkton: "qu'aucune autre race de bêtes à cornes ne détient le record mondial pour la production laitière et un rang égal aux autres races de boucherie aux expositions d'animaux de boucherie." Puis, il ajoutait: "Une vache Shorthorn détient le record mondial pour la production du bœuf en Australie, et une vache Shorthorn détient le record mondial pour la production laitière en Angleterre. Ces deux records ont été obtenus en concurrence avec toutes les autres races. Des éleveurs du Manitoba qui ont fait le contrôle de leurs vaches, nous disent qu'ils n'ont aucune difficulté à les faire qualifier surtout si la traite est faite à la main pendant la première période de lactation. Les bouvillons Shorthorn obtiennent régulièrement des prix dans les classes d'animaux gras. A la dernière exposition royale de Toronto, un bouvillon pur-sang Shorthorn a remporté le championnat. A la dernière exposition d'hiver de Brandon, Manitoba, un bouvillon Shorthorn de cette province a été champion et un autre bouvillon de même race a décroché le "championnat réservé" à l'exposition internationale de Chicago. Mais le trait le plus saillant de cette race, c'est que les taureaux sont de très bons raceurs et les vaches les meilleures sur la ferme. Cette position n'a jamais été victorieusement contestée.

On n'a pas eu depuis longtemps une période aussi favorable pour l'élevage et l'engraisement du bétail de boucherie sur la ferme. Les prix ont été avantageux depuis plusieurs mois et se sont même raffermis encore récemment, de sorte que les producteurs doivent être encouragés par le temps qui court à élever ou à engraisser des animaux de boucherie pour le marché. La demande est bonne et tout laisse prévoir qu'elle le sera encore un bon bout de temps.

J.-E. BISSON, agronome, Gérant de la Coopérative Can. du Bétail de Québec, Ltée.

TERRE A VENDRE

Dans le 4e rang de Warwick 140 arpents, sucrerie et bois de commerce. Les deux-tiers en culture. Bonnes bâtisses. Sacrifiera à bon marché. ED. LABARRE, 3438, rue Dorion, Montréal.

LE CENTRE LE PLUS COMMODE A Montréal

HOTEL de LA SALLE 150 BAINS. 150 SUITES. 150 BAINS. 150 SUITES. 150 BAINS. 150 SUITES.

MONTE CARLO

150 SUITES. 150 BAINS. 150 SUITES. 150 BAINS. 150 SUITES.

MISE EN GARDE

Contre certains solliciteurs

On informe le ministère de l'Agriculture que certains démarcheurs parcourent les campagnes et sollicitent des abonnements à une publication agricole en offrant, comme prime, les services gratuits d'un médecin vétérinaire du gouvernement.

Est-il besoin de dire que le Ministère n'offre rien de tel, et que ces solliciteurs sont susceptibles d'être arrêtés en vertu de la loi. On est donc prié de ne pas se laisser prendre à cet appât.

DECES DE MME DRAPEAU DE SAXONVILLE, MASS.

Mlle Emma Gélinas, de Framingham, Mass., nous apprend la mort de sa sœur, Mme Drapeau (Marie Gélinas) décédée à Saxonville, Mass., le 25 avril dernier.

Mme Drapeau était abonnée à notre journal depuis de nombreuses années.

Nous offrons à la famille nos plus vives condoléances.

Si on enlève ces sourires à l'âge des insouciances, de quel réconfortant souvenir ne privent-on pas ces êtres qui, plus tard, en butte aux trahisons de la vie, dans la lutte acharnée de chaque jour, verraient planer sur leur sombre destinée la bienfaisante vision des heures enfantines.

"L'Union des Cantons de l'Est" a toute une page de nouvelles pour Victoriaville.

NOUS ACHÈTERONS LE MILLAGE DE VOS VIEUX PNEUS!

REPLACEZ MAINTENANT VOS VIEUX PNEUS PAR DES GOODYEAR NEUFS — NOUS LES AVONS A UN PRIX POUR VOUS CONVENIR!

C'est une fausse économie que d'essayer d'avoir le dernier mille de service des pneus usés doux... parce que 90% des ennus de pneus se produisent au cours des derniers 10% de leur durée. Venez choisir à même notre grand stock de Goodyear garantis à bas prix. Nous les poserons sur votre auto — et achèterons le millage qui reste dans vos vieux pneus. Venez voir nos prix aujourd'hui.

C'est Goodyear pour l'épargne!

LA CHAMBRE A AIR EST LE COEUR DE VOTRE PNEU

Protégez des pneus neufs par des chambres à air neuves.

J. C. VEZINA & FILS ENR. VICTORIAVILLE

ON DEMANDE: DES HOMMES POUR DÉFENDRE LA LIBERTÉ!

Entrez dans la lutte contre l'Hitlérisme — Enrôlez-vous maintenant!

Cette lutte est celle du Canada. Vous représentez le Canada. Votre vie, votre foyer, tout ce que vous avez aujourd'hui est menacé par les attaques diaboliques des Boches, et, bien que l'on travaille sans relâche dans les usines pour forger les armes qui écraseront le barbare, ces armes deviendront inutiles si le pays manque d'HOMMES pour les manoeuvrer.

L'Armée active canadienne a besoin d'hommes pour l'Artillerie, le Génie, les Signaux, les Voitures blindées, les Chars d'assaut, l'Infanterie, les Transports et Approvisionnements, les Services médicaux, l'Intendance et ses autres branches. L'Armée est prête à vous apprendre divers métiers et à vous entraîner à manier efficacement les engins de guerre du Canada.

Arrêtez-vous au bureau de recrutement le plus près. Renseignez-vous au sujet de l'arme qui vous intéresse et des conditions de vie dans l'armée. Voyez où et comment vos aptitudes trouveront le meilleur emploi. Enrôlez-vous: une grande et belle vie d'action s'ouvre devant vous!

Adressez-vous au centre d'organisation le plus près ou GENIE ROYAL CANADIEN Manège Militaire, Victoriaville

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE CANADA

La Patrie a besoin de vous TOUT DE SUITE! dans L'ARMÉE ACTIVE

LA SOLDE À L'ARMÉE \$1.30 par jour avec, en plus, logement, nourriture, vêtements, soins médicaux et dentaires. DE PLUS: (1) Suppléments de 25¢ à 75¢ par jour accordés aux artisans qualifiés quand ils exercent leur spécialité. (2) Allocations familiales versées par chèques mensuels.

RÉCUPÉREZ LES CHIFFONS



Il en faut pour GAGNER LA GUERRE

Le temps est venu de vous débarrasser de toutes les vieilles hardes qui traînent dans la maison. Les guenilles peuvent servir à une centaine d'usages divers. Les vieux lainages sont particulièrement utiles. Ne gaspillez rien. Ne cessez pas de transformer vos vieux métaux, guenilles, papiers et os en matériel utile à la production de guerre.

LES COMITES LOCAUX SERONT FORMES
SOUS PEU

PUBLIÉ PAR LE MINISTÈRE DES SERVICES NATIONAUX DE GUERRE

TOUT DOIT SERVIR!

St-Albert de Warwick

(De notre correspondant)

—M. et Mme Moïse Comeau, et leurs enfants, Rosario et Gertrude, de St-Léonard, étaient, dimanche dernier, les invités de M. et Mme Henri Comeau.

—M. Léo Faucher a été choisi par le Gouvernement Fédéral énumérateur officiel du district 56 en vue du recensement décennal qui débutera le 11 courant.

—M. et Mme Emile Cloutier et leurs enfants, des Trois-Rivières, étaient récemment les invités de M. et Mme Ludger Cloutier.

M. Roger Bellavance, fils de M. et Mme Alexandre Bellavance, a quitté sa famille pour entrer chez les Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes, à Ste-Foye, Québec. Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de persévérance.

—M. Lucien Hamel, du Cap de la Madeleine, en visite chez son oncle, M. Henri Comeau.

—M. et Mme Gérard Béli-baptisé le 28 mai dernier sous les heureux parents d'un fils baptisé le 28 mai dernier sous les prénoms de Joseph-Jean-Paul-André. Parrain et marraine, M. et Mme Zéphirin Béli-veau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Mauricie Béliveau, tante de l'enfant.

Nos félicitations.

—M. et Mme Ludger Cloutier, M. et Mme Emile Cloutier à Plessisville, Princeville et St-Norbert, les invités des familles Joseph Bissonnette, Albert Lemay et Alfred Paroche.

—M. et Mme Edmond Faucher et leurs enfants, Rodolphe et Thérèse, de Claremont, N.H., M. et Mme Placide Beauchesne et Mlle Angéline Faucher, de St-Paul de Choster, étaient les invités de M. et Mme Donat Faucher, samedi dernier.

—M. et Mme Joseph Bellavance, des Trois-Rivières, dans la famille Alexandre Bellavance, dimanche dernier.

—Mlle Gabrielle Girard a

passé quelques jours à Arthabaska et Victoriaville, l'invitée de nombreuses amies.

—M. Léo Faucher a assisté aux délibérations de la Société d'Aariculture tenue à l'Hôtel de Ville de Victoriaville, lundi dernier.

Vendredi dernier, nombreuses sont les personnes qui se sont données rendez-vous au Théâtre Victoria, Victoriaville où des représentations sur l'emprunt de la Victoire furent données.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué M. et Mme Henri Comeau, M. et Mme Ls Gosselin, M. et Mme Charles Ed. Dumont, M. et Mme Armand Lessard, M. Arthur Tardif, M. Alexandre Bellavance, M. Emile Comeau, M. Roland Ducharme, MM. Misael Hébert Louis Trépanier et Mme Mauricie Baril.

—M. et Mme Wilfrid Busière, M. et Mme Fernando Busière et Mlle Laurence Busière, tous d'Asbestos, étaient récemment les invités de Mme Henri Maril.

—M. l'abbé François Traversy à Ste-Elisabeth où il a présidé son concours à l'occasion des Quarante-Heures de cette localité.

—M. et Mme Edgar Morin, de Nashua, E.U., en visite chez M. et Mme Albert Baril, dimanche dernier.

—M. et Mme Joseph Boievert, M. et Mme Jean Lessard, Mlle Marie-Ange Boisvert et M. Benoît Boisvert à Victoriaville chez M. et Mme Henri Boisvert.



L'ASSURANCE-CHOMAGE DEVIENT OBLIGATOIRE AU CANADA

L'assurance-chômage deviendra une réalité le 1er juillet prochain. Pour les travailleurs, astreints au chômage périodique, c'est la différence entre le régime des secours directs et la certitude de pouvoir subvenir à leurs besoins, grâce au plan d'épargne de l'assurance-chômage.

Ce plan exige la coopération de l'employeur, de l'employé et du gouvernement. Chacun ajoute sa contribution, proportionnelle au salaire hebdomadaire de l'employé. Compte fait de la part de l'employeur et celle déduite de la paye de l'employé, le gouvernement ajoute sa part, soit 20% et assume tous les frais d'administration. Les cotisations ressemblent à des primes d'assurance; elles s'accumulent jusqu'au jour où le travailleur—homme ou femme—devient chômeur. Après un bref intervalle, celui-ci recevra un chèque et ainsi de suite chaque semaine durant la période de chômage.

Voilà, en résumé, le Plan d'Assurance-Chômage tel qu'il existe depuis 30 ans en Grande-Bretagne et qui devient maintenant obligatoire au Canada. L'expérience anglaise et des autres pays a permis à la Commission d'Assurance-Chômage de mettre au point un plan facile à appliquer et garantissant le maximum d'avantages au travailleur.

Ce plan est la simplicité même. Les contributions à la caisse, effectuées par l'employeur et l'employé, sont payables en timbres d'assurance-chômage que l'employeur se procurera dans les bureaux de poste. Les timbres seront apposés par l'employeur dans un livre spécial, chaque semaine. Ce livre tient compte des contributions au crédit de l'employé et sert à calculer les allocations auxquelles il aura droit pendant la période de chômage.

Certaines classes de travailleurs ne sont pas éligibles pour l'assurance-chômage et il y a des conditions à remplir. Patrons et employés devront se familiariser avec le fonctionnement de ce plan. Tous renseignements utiles seront obtenus des maîtres de postes.

La loi prévoit l'établissement de bureaux de placement à travers tout le Canada au bénéfice des patrons et des travailleurs. Ces bureaux seront ouverts aussitôt que possible afin d'obtenir un rendement de travail maximum en temps de guerre et faciliter à nos travailleurs le retour aux conditions normales qui suivront la paix.

CHARLES COTE SE TUE PRES DE DRUMMONDVILLE

Drummondville. — Un homme a été trouvé, lundi matin, sur la bordure de la route nationale, à St-Eugène de Drummondville, baignant dans son sang et inconscient, sa bicyclette à gazoline renversée sur lui. MM. G. Emile et Hector Dion ont fait la macabre découverte, comme ils se rendaient à Montréal. Ils firent immédiatement mander un prêtre de St-Eugène, qui administra au blessé les derniers sacrements, et le Dr Taschereau, de St-Germain, lequel après avoir constaté une fracture du crâne et de la hanche gauche, ordonna le transport de la victime à l'hôpital Ste-Croix, à Drummondville.

A son arrivée à l'hôpital, la victime avait cessé de vivre. La carte d'identification du où il travaillait à la construction était celle de Charles Côté, habitant à 4419 rue DeLaroché à Montréal. Il appert que M. Côté avait laissé Montréal aux petites heures, le matin, pour se rendre à Victoriaville, où il travaillait à une construction du nouveau collège des FF. du Sacré-Coeur. M. Côté était âgé de 43 ans, était marié et avait un enfant.

A l'enquête du coroner qui eut lieu à la morgue Bouchard et Milot, sous la présidence du Dr A. Béliveau, un verdict de mort accidentelle fut rendu.

FUNÉRAILLES DE M. LUD. BEAUCHESNE

Vendredi, le 23 mai avaient lieu, en l'église paroissiale de St-Christophe, les funérailles de M. Ludger Beauchesne, époux d'Arthémise Denault, décédé le mardi précédent.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Henri Bernier, curé de la paroisse, et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Alfred Bernier, assistant.

Le beau-frère du défunt, M. F. X. Ratté, portait la croix. Les porteurs étaient MM. Georges Beauchesne, Alfred Beauchesne, Elphège Rivard, André Feeteau, Adrien Denault et Wilfrid Denault, tous neveux.

En outre de son épouse, il laisse huit enfants: Wilfrid, Léger, Adélard, tous de Derby Line, Vt., Clara, Mme T. Fortin, de Broekton, Mas., Rose, Mme Gilmore, de Worcester, Mass., Marianne, Mme T. A. Misonton, de Montréal, Marie-Louise, Mme Narcisse Pagé, de la Californie, Marie-Anna, Mme J. Raymond Grimette, du New-Jersey. Tous sont venus aux funérailles accompagnés de leurs épouses ou de leurs maris.

Il laisse aussi une belle-soeur, Mme Vve Albert Beauchesne, ses neveux et nièces: Ernest, Maurice, Louis, Henri, Josaphat, Arcilia, Raymond et Mme Alphonse Roberge.

Suivaient le cortège: M. F. X. Ratté, les familles Isidore Denault, Louis Denault, Edouard Denault, Joseph Filteau, ses neveux et nièces, MM. Hervé Beauchesne, Albé Beauchesne, Clara et Antoinette Beauchesne, M. et Mme Albert Rivard, M. et Mme Alphée Rivard, Mlle Eva et Antoinette Rivard, M. et Mme Albert Laroche, de Victoriaville, MM. et Mmes Philippe Beauchesne, Henri Houle, Emile Demers, Philippe Rheault, Amédée Merceier, A. Morin, Jeffrey Beauchesne, Mlle Lau-

rienne et Anita Beauchesne, Mme Napoléon Beauchesne, MM. et Mmes Georges Beauchesne, Freddy Beauchesne, Wellie Beauchesne, Roméo Belhumeur, de Victoriaville, Mlle Jeanne

d'Arc Roux et autres. M. et Mme F. X. Ratté remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux funérailles ainsi que pour l'envoi de sympathies.

Il n'en coûte que deux sous par semaine pour s'abonner à "L'Union des Cantons de l'Est", le plus ancien et le plus intéressant journal de la région.

Commandez vos Bons de la Victoire MAINTENANT!

Si vous ne pouvez les payer tout de suite, convenez de
Les Payer d'ici Décembre

Ceux qui désirent participer au nouvel Emprunt de la Victoire du Canada mais qui trouvent gênant de payer le bon ou les bons en entier le 15 juin, jour de l'émission, peuvent faire des arrangements avec n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal.

Les acheteurs de titres à l'échéance de 1951 peuvent convenir de payer 10% le 15 juin et le solde en cinq versements mensuels. Les versements porteront intérêt au même taux que le coupon du titre. Des arrangements spéciaux sont également prévus dans le cas des titres échéant en 1946.

La Banque de Montréal sera heureuse d'agencer tout mode de paiement raisonnable de façon à répondre aux diverses exigences individuelles, et elle accueillera avec plaisir vos demandes de renseignements. Nous vous invitons vivement à voir le gérant de la succursale de la Banque la plus rapprochée maintenant, sans délai... Achetez des Bons de la Victoire—c'est un placement sur la liberté humaine.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

Le PLAN D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À l'employeur...

Les contributions à la Caisse d'assurance-chômage seront payables à partir du 1er juillet 1941.

Ces contributions sont effectuées par l'employeur et par l'employé et payables par l'achat de timbres d'assurance-chômage que l'employeur se procurera dans les bureaux de poste.

Les cotisations de l'employé seront prélevées sur son salaire par l'employeur.

Les timbres seront apposés par l'employeur dans un livre spécial appelé livre d'assurance. Ce livre tient compte des contributions au crédit de l'employé et sert à calculer les allocations auxquelles il aura droit pendant les périodes de chômage. Vous recevrez des renseignements complets quand vous aurez renvoyé la carte postale attachée à une formule qui vient de vous être expédiée par la poste.

Le plan de procédure a été adopté après consultation avec les associations d'employeurs et d'employés et il est fondé sur une expérience de trente ans en Grande-Bretagne.

Le gouvernement du Dominion ajoute 20% au total des contributions des employeurs et des employés, et en outre paye les frais d'adminis-

tration qui comprennent le fonctionnement d'un service national de placement à la disposition des employeurs et des employés.

Les contributions seront payables par toutes les personnes employées et par leurs employeurs, sauf dans les cas énumérés ci-dessous.

Le premier devoir de chaque employeur est d'envoyer son ENREGISTREMENT À LA COMMISSION en remplissant la carte attachée à une formule qui vient de lui être adressée par la poste, et de se procurer des livres d'assurance pour distribuer à ses employés. Si vous n'êtes pas sûr que vos employés, ou certains d'entre eux, soient assurables, demandez des instructions quand vous renverrez cette carte. Si vous n'avez pas reçu de formule par la poste, demandez-en une au plus proche bureau de poste. **Tous les employeurs devront compléter leur enregistrement avant le 14 juin 1941.**

La Commission n'a aucun doute que la pleine collaboration de tous les employeurs lui est acquise. Néanmoins, il est bon de remarquer que l'enregistrement est obligatoire et que toute personne qui refuse de s'enregistrer est coupable d'une infraction et passible des peines édictées par la loi.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE,
OTTAWA, CANADA.

L'HON. NORMAN A. McLARTY,
Ministre du Travail.

Les employeurs dont tous les employés sont engagés dans un ou plusieurs des emplois ci-dessous, ne sont pas tenus de s'enregistrer.

1. Agriculture, horticulture et sylviculture.
2. Pêcheries.
3. Débit et exploitation des bois, sauf moulins et usines de transformation à travail raisonnablement continu.
4. Chasse et piégeage.
5. Transport par eau ou par air, et débardage.
6. Service domestique chez des particuliers.
7. Emploi dans un hôpital ou une institution de charité dont le but n'est pas lucratif.
8. Infirmière professionnelle auprès des malades ou infirmière novice.
9. Enseignement, y compris professeurs de musique et de danse.
10. Membres des forces armées ou de la police fédérale, provinciale ou municipale.
11. Emploi au service du gouvernement du Canada à moins de règlements contraires.
12. Emploi au service du gouvernement d'une province, à moins que ce gouvernement ne donne son assentiment.
13. Emploi au service de toute autorité municipale qui certifie que l'emploi est de nature permanente.
14. Agents rétribués par commissions, honoraires, ou participation aux bénéfices, quand cet emploi n'est pas le principal moyen de subsistance et l'employé n'a pas de contrat de service donnant à son employeur le droit de lier le mode et les heures de travail.
15. À un taux de rémunération dépassant \$2,000 par an. (Tous les métiers de l'industrie du bâtiment seront assurés.)
16. Emploi fortuit, autrement que pour les affaires ordinaires de l'employeur.
17. Emploi subsidiaire et non moyen principal de subsistance.
18. Quand une personne est au service de son mari ou de sa femme, selon le cas.
19. Quand l'emploi n'est pas rétribué et l'employé est l'enfant de l'employeur.
20. Quand l'employé est payé pour se livrer à un jeu.
21. Tout emploi dans lequel l'employé travaille ordinairement (a) moins de quatre heures par jour, ou (b) pour plus d'un employeur mais moins de quatre heures par jour pour chacun d'eux, ou (c) dans le cas où l'employé n'est pas libre d'occuper un emploi assurable pendant plus de deux jours par semaine.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE OTTAWA CANADA

CAADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR DE VICTORIAVILLE A
MONTREAL \$3.50
QUEBEC \$2.10

SAMEDI, 14 JUN, par tous les trains.
DIM. 15 JUN, par tous les trains du matin (où ils circulent)
RETOUR jusqu'au LUNDI, 16 JUN, par tous les trains.
NOTE: Plus taxe fédérale.

Voitures ordinaires. Tarifs réduits de plusieurs autres endroits
Renseignements de J.-A. FALARDEAU, Agent C.N. (Tél. 495)

LES ACCIDENTS COUTENT CHER... ASSUREZ-VOUS !

AUGUSTE BOURBEAU
Ma c DONALD

ASSURANCES GENERALES

SPECIALITE: Assurances contre Incendie, Vol, Accident, Maladie, Automobile, Etc.

Les meilleurs contrats aux meilleurs prix
Tél. 357
186, rue Notre-Dame
VICTORIAVILLE

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

(De notre correspondant)

—M. Félix Roy, son fils, M. Alex. Roy, de Augusta, Maine, sont venus en visite chez Mme Ernest Gagné, des Pointes Beaudet. Les enfants de M. Alex. Roy: Paul, Nelson, Priscilla, Aline, Murielle, Thérèse et Anita, sont venus. M. Alex. Roy est entrepreneur dans une industrie importante de coton, à Augusta, Maine.

—Il s'est pompé 28,085,000 gallons d'eau à la station des pompes. L'aviation en prend en moyenne, nous dit-on, cent mille gallons par jour, ce qui ferait dans les trois millions par mois, et le neuvième environ de tout ce qui se pompe d'eau dans la ville. Le Canadien National est sous contrat et consommerait environ quarante-cinq mille gallons par jour, ce qui ferait une moyenne de un million trois cent cinquante mille gallons par mois. Ces chiffres sont pris pour les mois d'hiver, nous dit le gardien des pompes. Il y a de quoi réfléchir quand on constate que deux institutions seulement consomment environ un septième de toute la ville, y compris les industries.

—Le Surintendant de l'Instruction publique nous écrit que la sortie des classes aura lieu le vendredi, vingt juin courant.

Nous espérons que les citoyens qui ont la belle habitude d'envoyer des livres de récompenses et des médailles, continueront cette vieille coutume et que d'autres voudront bien les imiter.

—L'Emprunt de la Victoire bat son plein, et on nous rapporte que les solliciteurs sont très encouragés et ébahis du bon accueil qu'ils reçoivent partout. Une personne a souscrit \$1,000.00, une autre \$500 et il n'en manque pas. Il est entendu que c'est de l'effort et des sacrifices que les alliés viendront à bout des ennemis nombreux qui menacent notre liberté civile et religieuse, politique et économique. L'Angleterre est seule à lutter contre des forces gigantesques, et elle lutte bravement et héroïquement. Il y a eu des batailles de gagnées par les hordes allemandes et italiennes, mais cela ne veut pas dire que la guerre est gagnée, loin de là. Il arrivera un jour que la marée montante de ces succès changera de cours, et nous verrons la fin de ce cataclysme effroyable.

—Il y a les examens pour certificats d'études qui vient nous démontrer la force de notre enseignement ici et dans notre division. Il y a 93 élèves de septième et vingt-deux de neuvième, en tout 105 élèves qui se présentent à ces examens. Chaque année ont lieu ces examens qui nous font voir ce qui se passe dans nos écoles, tant de la ville que des villages et des campagnes de notre division scolaire. C'est un excellent moyen de constater si nous avançons ou si nous reculons. C'est aussi le moyen de rendre justice à nos dévoués éducateurs qui reçoivent par ce moyen un témoignage sérieux de leur compétence et de leur dévouement.

—Nous apprenons avec grand plaisir que nos jeunes amis, Gabriel Marchand, fils du juge Philippe Marchand, et Paul Tourigny, fils de M. Conrad Tourigny, de l'Université St-Dunstan, ont décroché avec succès leur baccalauréat. Nos félicitations et souhaits de succès.

—Il arrive souvent de sérieux accidents d'automobile, dus à quoi? On le sait. Quand les chauffeurs d'automobiles auront reconnu le danger qu'il y a de faire de la vitesse, ce sera l'âge idéal pour beaucoup. Se lancer à des vitesses de 40, 50 et 60 milles à l'heure, voilà le risque, le danger qui guette à tout instant.

—On se demande si le parc qui se trouve tout près de l'écluse de la rivière Nicolet sera mis au service de notre bon public. Il y a déjà beaucoup de travail accompli et ça ne prendrait guère de temps pour terminer cet endroit idéal pour le repos de notre population aux jours de la belle saison.

—Les élèves de l'Académie St-Louis de Gongague ont eu leur pique-nique mardi dernier, et il n'y avait rien de si beau que de voir passer nos joyeux écoliers, chantant et lançant des cris de joie.

—Mme Arnould Bourbeau et sa fillette, Claudette, de St-Hyacinthe, sont venues passer quelque temps chez M. et Mme Auguste Bourbeau.

—Des étudiants aviateurs, et un assez grand nombre, vont à Québec ou à Montréal, en fin de semaine, sur leurs propres jambes, mais ne manquent pas de se faire donner ce qu'ils appellent un "lift" par des automobilistes charitables qui réalisent qu'ils ont affaire à de nos futurs bienfaiteurs. C'est tout de même un risque pour le retour, car ils n'ont pas toujours la bonne fortune de rencontrer de bonnes âmes. Il y aurait actuellement au moins huit cents étudiants aviateurs qui vont et viennent tous les trois mois d'une école à l'autre. Il y a la période de la technique et l'entraînement aux envolées qui se font vers la fin des études. Ce sont là que se font les épreuves, et les officiers trouvent chez les aspirants s'ils ont du cran, de l'émotion facile, le sens des improvisations des positions difficiles quelquefois.

—La province de Québec vient d'être très cruellement éprouvée par la mort accidentelle de Louis Francoeur, dont les funérailles ont eu lieu à Montréal, mercredi de cette semaine. Cette perte sensible laissera un vide difficile à remplir. Nous nous plaignons toujours à entendre ce savant et éloquent narrateur. Il avait de l'étoffe et par-dessus l'amour de l'étude. Radio-Canada perd en lui un de ses meilleurs sujets ainsi que le journalisme.

—M. J. E. Trottier, gérant de notre banque Provinciale, Mme Trottier, leur fils, M. Gaétan Trottier, notaire public, sont allés à Montréal en fin de semaine dernière.

—Il y a trop de personnes du

THEATRE VICTORIA VICTORIAVILLE

Ouverture chaque soir à 7.30 hres.
Matinée chaque Samedi et Dimanche à 2.30 hres.
Les sujets courts sont tous répétés après le film principal qui ne passe jamais avant 8 heures.
En cas de programme double, le 1er film sera repris en entier.
Le prix d'admission comprend les taxes.

Samedi-lundi, juin 7-9 June Saturday-Monday
Charles Vanel, Lisette Lanvin,
"LA BRIGADE SAUVAGE"
Comédie, Sujets courts, News. Adm. 30-40 cts.

Dimanche, juin 8 June Sunday 2.30 & 7.30
"SONG AND SADDLES" avec Gene Austin.
"NORTH SEA PATROL" G. Toone, Judy Kelly.
Adm. 30-40 cts.

Mardi-mercredi, juin 10-11 June Tuesday-wedn.
The Ritz Brothers, Andrews Sisters,
"ARGENTINE NIGHTS"
Comédie, Sujets courts, News. Adm. 30-40 cts.

Jeudi-Vendredi, juin 12-13 June Thursday-Friday
Robert Taylor, Ruth Hussey,
"FLIGHT COMMAND"
Sujets courts. Adm. 30-40 cts.

dehors, et quelquefois du dedans, qui sollicitent des argents pour des bonnes œuvres. C'est un abus, et nous sommes bien d'avis que, parmi ces étrangers, il y a probablement des rastaquères, qu'il faut chasser de la ville. Pourquoi laisser passer des inconnus qui escroquent et votre bonne foi et votre argent.

Nous prions la police de bien vouloir s'informer sérieusement sur leur compte. Nous paraissions revenus au temps de la naïveté des quéteurs de St-Lazare. Victoriaville a une certaine réputation de naïveté facile.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent cependant en rien la responsabilité de notre journal.

Il est de rigueur que l'auteur fasse connaître son nom et son adresse véritables au rédacteur en chef du journal sans quoi l'envoi n'est pas considéré.

Victoriaville, 4 juin 1941.

M. Rodolphe Ducharme, Arthabaska.

Cher monsieur Ducharme,

Dans "L'Union des Cantons de l'Est" du 29 mai, sous la rubrique "Tribune Libre", Me Roland Provencher a adressé une lettre à M. Albert Morissette, dans laquelle il prétendait que je l'avais attaqué publiquement, lors de la manifestation du 22 mai, en faveur de l'Emprunt de la Victoire.

Auriez-vous l'amabilité de m'accorder l'hospitalité de votre journal et de faire paraître dans le prochain numéro de L'Union des Cantons de l'Est, la réponse que je vous inelus.

Je vous remercie à l'avance de votre bienveillance à mon égard, et veuillez me croire, Votre tout dévoué,

Germain LACOURCIERE.

Victoriaville, 3 juin 1941.

Monsieur Albert Morissette, Président de la Compagnie de l'Emprunt de la Victoire, Victoriaville.

Cher Monsieur Morissette,

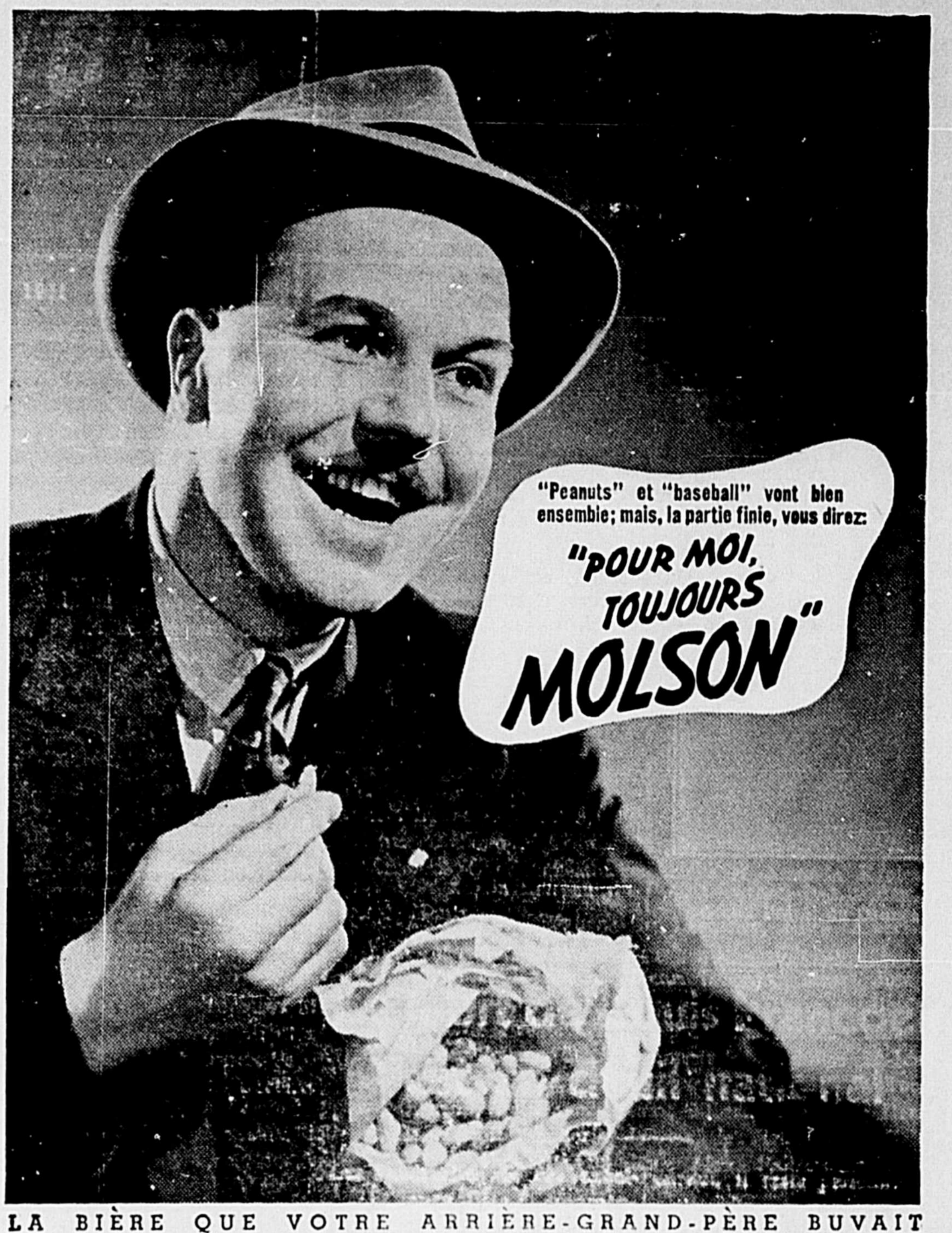
J'ai pris connaissance de la lettre nauséabonde parue dans l'Union du 29 mai, et dans laquelle un individu prétendait faussement avoir été attaqué publiquement par moi, lors de la manifestation du 23 mai.

Valait-il la peine de répondre à ce lunatique ombrageux, qui a vu une attaque imaginaire, fruit probable de la défiance et de la rancœur cachées sous l'affirmation de franchise et de loyauté? Je craignais de froisser certaines susceptibilités. J'ai conclu cependant que mes concitoyens étaient assez intelligents pour mépriser la conduite de ce personnage, dont la lettre sonne faux, dans les circonstances actuelles, et ne fait ressortir que son caractère mesquin et orgueilleux. J'ai tenu à lui répondre pour l'empêcher de se gonfler davantage, lui qui n'a recherché que la publicité par sa lettre, et de crier trop facilement victoire. Mais soyez assuré que je ne prolongerai pas la discussion, et qu'il continuera seul sa polémique, si sa vengeance n'est pas assouvie.

Je m'explique la raison de cette lettre en me disant que celui qui a un caractère hargneux, étroit, rancunier et soupçonneux, croit que les autres pensent comme lui, ont toujours l'arrière-pensée de la vengeance et du coup de griffe sournois.

Votre correspondant se donne une importance qui dépasse de beaucoup la prétention et l'amour-propre que je lui connaissais déjà. Il s'imagine que l'on pense constamment à lui, qu'on le voit partout. Je ne l'avais pas aperçu dans l'assemblée, je ne songeais nullement et je n'entendais pas faire la même allusion à sa personne, lors de l'incident mentionné.

Voici d'ailleurs les faits exacts, qui indiqueront que vo-



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

tre correspondant s'est emballé sans raison.

Au début de l'assemblée, M. Wilfrid Labbé m'avait prié de ne pas le faire parler, parce que, disait-il, il n'était pas préparé. Après consultation avec les organisateurs, j'ai cru ne pas devoir accepter cette abstention. Nous aurions regretté de nous rendre au désir de M. Labbé, qui s'est tiré d'affaire avec brio et d'une façon convaincante.

Lorsque j'ai présenté M. Labbé, j'ai employé les termes suivants, que j'ai vérifiés, après la lettre du 29 mai, auprès de plusieurs personnes. "Au risque de déplaire à quelqu'un dans l'assistance (si j'avais su que votre correspondant était présent et serait assez imaginaire et assez préoccupé de lui-même pour croire qu'il s'agissait de lui, j'aurais employé les mots: à quel'un sur l'estrade) et de m'attirer sa colère, je passerai outre à sa défense, et je l'inviterai à parler quand même."

Dans cette présentation, quelle allusion touche votre correspondant? Il ne s'agissait que de M. Labbé, et celui-ci l'a si bien compris qu'il m'a répondu avec esprit et taquinerie.

Pour trouver dans cette phrase une attaque personnelle dirigée contre votre correspondant, il fallait avoir ou une imagination morbide ou une loupe d'environ et à faux rayons. Lui seul, rempli de lui-même, s'est senti frappé.

De toutes les attaques contenues dans la lettre, je n'en soulignerai qu'une, digne des meilleurs fanfarons de Don Quichotte et de Tartarin. Je ne l'ai jamais encore attaqué, dit-il, que lorsque je me sentais à l'abri de la riposte. Quelle vantardise et quel être redoutable il se croit, alors que ses confrères le considèrent comme l'un des adversaires les moins dangereux.

Je m'excuse d'avoir usé un peu de violence; mais il faut traiter les gens comme ils le méritent et employer un langage qui sied à leur délicatesse. Je regrette que votre correspondant ait profité d'une si belle cause pour manifester une rancœur que je croyais éteinte, mais qui dormait sournoisement cachée sous la cendre.

Je suis convaincu que mes concitoyens du Comté d'Arthabaska, dont l'esprit patriotique est reconnu et qui savent dédaigner tout sentiment de mesquinerie égoïste et vaniteuse, continueront dans les bonnes dispositions qui les animent présentement, et feront un succès éclatant de l'Emprunt de la Victoire 1941.

Veuillez me croire, Sincèrement à vous, Germain LACOURCIERE.

HOMMAGES PIEUX ET DURABLES

J.-MAURICE DUCHARME
257, rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Le plus ancien et plus important manufacturier de monuments dans le diocèse de Nicolet

Nous achetons
toutes les sortes de bois francs et de bois mous, en grosse ou petite quantité.

Sur demande, nous serons heureux de vous donner les prix que nous payons pour chaque espèce et chaque qualité.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.
Tél. Local 370
8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

Poils superflus, signes et verrues enlevés pour toujours avec l'Electrolyse Multiple

La seule méthode recommandée par les Médecins d'Europe.

OUVRAGE GARANTI

SALON URBAIN
MILLE URBANIE BOUTIN
18, rue Perreault,
VICTORIAVILLE, P. Q.

LE CENTRE LE PLUS COMMODE À
Montréal
Avec un club-restaurant de renommée internationale
HOTEL de LA SALLE
150 SUITES 150 BAINS PRIX 3 à 5

Les Célèbres Machines à Coudre Electriques

White

Dont le modèle 105-77 apparaît ici

Sont en vente chez
J. R. HOULE
21A, Des Forges,
VICTORIAVILLE

Vente et Service
17 modèles différents — Prix à partir de \$57.50

13 mars 41 1 an.

Cultivateurs

Il vous est loisible de consigner vos animaux de boucherie, tous les jours de la semaine, à LA COOPERATIVE FEDEREE— Succursale de Princeville—vous en obtiendrez les plus hauts prix du marché.

Vous pouvez également vous y procurer toutes les rations balancées de marque "Coopérative" et "Fédérée" dont la renommée n'est plus à faire.

Votre encouragement est vivement sollicité; d'ailleurs, c'est une organisation qui est vôtre.

La

Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville, P. Q.

Propos Financiers

chronique d'information économique



Le troisième budget de guerre du Canada pour 1941

Le coût formidable de la guerre actuelle a été emphatiquement porté à la connaissance du peuple canadien par le budget de l'année financière courante récemment présenté au Parlement par le ministre des Finances. Les dépenses de guerre y sont approximativement estimées entre un minimum de \$1,300 millions et un maximum de \$1,450 millions; un montant de \$468 millions pour dépenses ordinaires porte le total à trouver pendant l'année à \$1,768-\$1,918 millions. A ces dépenses, il faut ajouter ce que restera à nous devoir la Grande-Bretagne, soit entre \$800 et \$900 millions. Si on ajoute les budgets provinciaux et municipaux, le grand

total pour le Canada dépasse sensiblement la moitié du revenu national. Le ministre des Finances a appliqué, dans son budget, les principes fondamentaux de finance en temps de guerre déjà adoptés au Canada, en suivant "autant de possible la méthode de payer au fur et à mesure."

En regard des prévisions de dépenses mentionnées plus haut, il est estimé que les impôts actuels rapporteront environ \$1,150 millions, ce qui laisse entre \$1,418 et \$1,668 millions à se procurer par des impôts additionnels et des emprunts au cours de l'année financière courante. Pour parler en chiffres ronds, le Ministre a fixé le total

à \$1500 millions et c'est là le chiffre qui servira de base à notre discussion. Pour se procurer cet argent, le gouvernement a adopté des mesures destinées à faire rentrer \$300 millions en nouveaux impôts au cours d'une complète année financière. L'année financière 1941-42 ne fera rentrer probablement que \$250 millions par ces moyens, attendu que certains impôts ne seront pas en vigueur pendant l'année entière. Sur le total de \$300 millions, \$220 millions seront produits par des impôts directs et sur les affaires, \$68 millions par des impôts indirects sur les marchandises et les services qui ne sont pas généralement considérés comme absolument essentiels, et \$12 millions par un impôt indirect "dont l'effet se fera sentir sur le budget de toutes les familles."

En estimant la mesure dans laquelle le Canada pratique la "méthode de payer au fur et à mesure", le Ministre a déclaré que si l'évaluation des nouveaux impôts est à peu près exacte, le Dominion aura payé environ 75 pour cent de ses dépenses ordinaires et extraordinaires au moyen de revenus courants, ou 65 pour cent des dépenses de guerre après paiement complet des autres dépenses. Il ne faut pas oublier, cependant, que cela ne comprend pas la contribution du Dominion sous forme de devises canadiennes pour l'achat d'approvisionnements destinés à la Grande-Bretagne. Reste un montant d'environ \$1,250 millions (\$1,500 millions moins \$250 millions) à se procurer par d'autres moyens que les impôts; sur ce total, certaines augmentations dans différents comptes publics fourniront probablement \$200 millions. Pour se procurer le reste, le gouvernement doit s'adresser à la population, aux maisons de commerce et aux institutions du pays pour leur demander de secondar avec ardeur l'effort de guerre du Canada, et de placer leurs ressources financières définitivement et sans réserve à la disposition du gouvernement au moyen d'emprunts de guerre, comme celui qui est en ce moment ouvert à la souscription publique.

Le nouveau budget contient de grosses augmentations dans l'impôt sur le revenu et la taxe de la Défense nationale; les revenus provenant de ces deux sources en seront approximativement doublés. Il porte également les taxes sur les compa-



BAPTISTE A L'OEUVRE

Le forgeron de la victoire.

gnies à un minimum de 40 pour cent de leur revenu total au lieu de 39 pour cent comme en 1940, mais en recommandant toutefois aux provinces d'abandonner ce domaine de taxation contre compensation de la part du Dominion. La plupart des provinces percevaient des impôts de ce genre à différents taux, par exemple un taux de 5 pour cent en Ontario et Québec où sont situées la plupart des compagnies. Quand les arrangements avec les provinces seront terminés et les impôts provinciaux auront disparu, comme il paraît inévitable, le minimum du nouvel impôt sur les compagnies (en Ontario et Québec) sera de 40 pour cent par comparaison avec un taux de 35 pour cent en 1940 pour le total des impôts fédéraux et provinciaux.

Dans la pratique, cependant, les impôts ont absorbé une proportion beaucoup plus considérable du revenu des compagnies. L'ancien taux de 75 pour cent sur les bénéfices au-dessus des bénéfices normaux est encore en vigueur, mais avant il était calculé après le paiement des impôts fédéraux sur les compagnies. Quand ces impôts auront été supprimés, le total des impôts de ce genre sera légèrement

diminué. On estime, par exemple, qu'en 1940, les compagnies d'Ontario et de Québec ont payé environ 85 pour cent de leurs "excédents" de bénéfices au gouvernement; cette année-ci elles n'en paieront probablement que 80 pour cent. Ces amendements sont toutefois très recommandables en ce qu'ils tendent à augmenter les revenus du Dominion et à distribuer l'effet des impôts d'une manière plus équitable sur l'industrie en général. Les compagnies dont les revenus dépasseront ceux des années servant de comparaison, principalement parce qu'elles ont eu de mauvaises années dans le passé, seront dans une situation un peu plus favorable sous le rapport des impôts qu'elles ne l'étaient en 1940. L'augmentation de l'impôt sur les excédents de bénéfices frappe surtout les compagnies à revenus stables; même si leurs revenus ne sont que légèrement supérieurs ou inférieurs à ceux des années de comparaison, elles paieront un minimum de 40 pour cent sur le total de leurs revenus au lieu de 35 pour cent en impôts fédéraux et provinciaux comme en 1940, mais d'une manière générale ces compagnies ont réalisé d'assez bons bénéfices tout le

temps. Sous un régime d'économie de guerre, le premier problème d'un pays est de déterminer le nombre d'hommes qu'il peut épargner pour les travaux de guerre et pour l'armée; ou inversement, combien d'hommes lui sont essentiels pour maintenir son commerce d'exportation et pour produire les vivres et les vêtements nécessaires pour leurs propres familles et pour ceux engagés dans la poursuite de la guerre. Naturellement, tout dépend en partie de la mesure dans laquelle le niveau de vie peut être abaissé sans danger. Un des premiers objectifs, par conséquent, d'un pays en guerre, est de réduire la production non-essentielle de manière à pouvoir libérer un plus grand nombre d'hommes pour les forces armées et les industries de guerre. Comme résultat, les besoins des civils diminuent pendant la guerre et les compagnies qui servent ce genre de clientèle et qui voient diminuer leurs ventes et augmenter leurs coûts et leurs impôts, ne peuvent pas faire de plus gros bénéfices. D'un autre côté, les compagnies qui fabriquent des matériaux de guerre font sans doute de plus grosses affaires mais leurs bénéfices diminuent ou restent stationnaires sous le régime des nouveaux impôts. C'est tout le contraire de ce qui est arrivé pendant la guerre de 1914-1918 et d'un effet entièrement salutaire.

L'augmentation de l'impôt de la Défense nationale et des impôts sur les petits revenus est en réalité un "impôt sur la consommation." Le moyen normal de percevoir un impôt de ce genre en temps ordinaire serait par la méthode indirecte, c'est-à-dire comme taxe de vente au fur et à mesure des achats par le public. Mais ce moyen frapperait très lourdement ceux qui n'ont pas encore profité de la reprise d'embauchage et du plus grand pouvoir d'achat que la grande expansion de l'activité industrielle a répandus dans tout le Dominion. Le total des feuilles de paye a énormément grossi ces derniers mois par suite de la guerre, et il est de

LE MEILLEUR GENIEVRE (GIN) DISTILLE AU CANADA



toute nécessité qu'une grande partie de cette augmentation retourne au gouvernement pour les besoins de guerre plutôt que de s'écouler par les voies ordinaires de la consommation et du commerce. Il est évident que le budget a été admirablement conçu pour répondre aux besoins actuels. L'avenir démontrera peut-être la nécessité de nouvelles mesures pour combattre les tendances à l'inflation. Mais le présent budget a été accueilli à juste titre avec une approbation pour ainsi dire universelle.

Les beaux voyages de vacances au Canada



A bord des vapeurs du C.P.R., sur les Grands Lacs.

Le Canada s'appête à accueillir cette année un grand nombre de visiteurs américains et il s'attend de plus à ce qu'une foule de ses propres citoyens voyagent à l'intérieur de ses frontières durant leurs vacances. Nous connaissons donc une saison d'été très active dans le domaine touristique, car nous avons chez nous des attractions pittoresques d'un intérêt vraiment exceptionnel. L'échange monétaire, favorable à nos voisins du sud, sera un autre facteur qui incitera ces derniers à venir au Canada au cours de la présente belle saison.

Un voyage sur l'eau, qui jouit d'une popularité croissante au Ca-

nada, est la croisière des Grands Lacs, depuis Port McNicoll, au fond du lac Huron, à Fort William, à la tête du lac Supérieur. Le service des passagers entre ces deux ports est assuré par trois excellents vapeurs appartenant à la compagnie du Pacifique Canadien: le "Keewatin" et l'"Assiniboia", 2,616 tonnes de jauge et vitesse de 15 noeuds, et le "Manitoba", 2,616 tonnes. Les deux premiers font la navette durant la saison entière entre Port McNicoll et Fort William, tandis que le "Manitoba" relie Owen Sound à Fort William en passant au nord de l'île Manitoulin. ●

Le voyage aller et retour effectué par les vapeurs "Keewatin" et "Assiniboia" prend exactement

quatre jours et une nuit; la distance parcourue est de 1084 milles. On peut dire que c'est une croisière océanique en miniature. La croisière des Grands Lacs se recommande tout particulièrement aux gens de la province de Québec parce qu'elle est à leur portée: de Montréal, on se rend en une nuit à Toronto où l'on prend le train qui conduit jusqu'à l'embarcadère, à Port McNicoll. C'est là que le vapeur prend les passagers pour les conduire jusqu'à Fort William. Nombre de gens qui se rendent dans l'Ouest Canadien empruntent aussi la route des Grands Lacs, soit à l'aller soit au retour, afin de rompre la monotonie d'une trop longue randonnée en chemin de fer.

L. CORRIVEAU Inc.

● CHAUSSURES ●

181, rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

★ AU SOUS-SOL ★



Grand Special
SOULIERS
POUR HOMMES

Grandeur 5 1/2 à 11 **\$1.79**

POUR GARÇONS
Pointures : 1 à 5 **\$1.59**

HOMMES ET GARÇONS
SOULIERS SPORT
POUR USAGE GENERAL

SEMELLES EN CAOUTCHOUC (très fortes)
Pointure : 5 1/2 à 11 **\$1.49**
SPECIAL

GARÇONS
Pointure : 1 à 5 **\$1.29**
SPECIAL

POUR DAMES
500 paires
SOULIERS



DE TOUTES SORTES

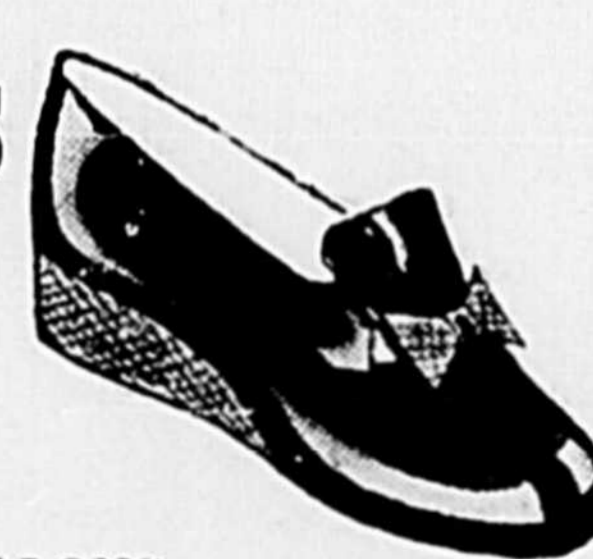
DE COULEURS DIFFERENTES

Talons Hauts et Bas — Pointures : 3 à 8

SPECIAL

.49 .99 \$1.49 \$1.69 \$1.99

Pantoufles
pour
DAMES



AVEC TALONS

Toutes les Couleurs et Grandeurs

Grand Special .59

SUIVEZ LES JOURNAUX AFIN DE VOUS RENDRE COMPTE DES AUBAINES EXTRAORDINAIRES QUE NOTRE SOUS-SOL VOUS OFFRIRA A CHAQUE SEMAINE

L. CORRIVEAU Inc.
181, RUE NOTRE-DAME - - VICTORIAVILLE